

Pour ma santé, ça vaut le coup de me mobiliser !

Contrat Mutuelle Santé

Le « plan d'austérité » (qui n'ose d'ailleurs pas dire son nom) prévoit le doublement de la taxe de 3,50 % sur nos contrats Mutuelle Santé.

Ce sont ainsi 1,2 milliard d'euros qui vont être ponctionnés...dans les poches des salarié(e)s !

Indemnités Journalières de Maladie

En plus, le plan de financement 2012 de la Sécurité Sociale prévoit le passage, pour le calcul de vos indemnités journalières de maladie, de 50% du salaire net à 60% du salaire brut. Cette mesure, en apparence anodine, va tout de même faire économiser 220 millions d'euros à la Sécu.

Et qui va les payer, à votre avis, ces 220 millions d'euros ?

Alors, si pour vous également

un impôt sur notre santé,

C'EST NON !

faites comme le SNB/CFE-CGC, allez signer la pétition organisée par la "Mutualité Française" en vous connectant au site:

www.mutualite.fr/petition

